

officiers cadets dans l'Armée canadienne ou comme cadets de l'air dans les Forces aériennes royales du Canada. Les frais d'instruction, de pension, de logement, d'uniformes, de livres, d'instruments et autres sont payés par le ministère de la Défense nationale, et les cadets reçoivent une solde de \$63 par mois. Les cadets qui terminent avec succès leur cours d'instruction militaire et générale sont promus officiers permanents dans les forces régulières mais peuvent se retirer des rangs après la troisième année de service qui suit la fin de leur cours.

Les cadets qui sont maintenant admis uniquement comme réservistes dans les collèges militaires sont les cadets bénéficiant de bourses de cadets du gouvernement fédéral en considération du dévouement ou des longues années de service de leur père. Un maximum de quinze bourses est accordé par année, cinq par service; les bourses sont de \$580 et couvrent les frais de la première année d'étude.

Au cours de l'année scolaire 1956-1957, 963 cadets se sont inscrits aux collèges militaires, soit 421 au Collège militaire royal, 194 à *Royal Roads* et 348 au Collège militaire royal de Saint-Jean. Sur le total, 192 s'étaient enrôlés dans la Marine, 394 dans l'Armée, et 377 dans l'Aviation royale du Canada.

Collèges d'état-major.—Le Collège d'état-major de l'Armée canadienne à Kingston, en Ontario, a pour mission de former des officiers en vue d'emplois d'état-major dans les unités de campagne et les régions militaires. Les cours se donnent de janvier à novembre. Bien que la plupart des élèves soient des officiers de l'Armée canadienne, les deux autres armes du Canada et les forces militaires d'autres pays du Commonwealth et de l'OTAN envoient aussi des officiers à des cours. Pour être admissibles aux cours d'état-major, les officiers de l'Armée canadienne doivent subir un rigoureux examen d'entrée. Le programme de formation, à ce collège, comporte l'étude de précis et d'ouvrages de référence, des séances d'explications pratiques et des conférences ainsi que des exercices intérieurs et extérieurs. Le plus grand nombre de ces travaux s'accomplissent par équipes, chacune étant placée sous l'autorité d'un membre du corps professoral. On insiste à la fois sur le travail individuel et sur le travail en groupe. En plus des cours qui portent sur des sujets purement militaires comme l'étude des tactiques nouvelles, le programme comprend l'étude des affaires mondiales, de même que des conférences par des invités de marque.

Le Collège de la Défense nationale, à Kingston, inauguré le 5 janvier 1948, est un collège supérieur, où se donne chaque année un cours de onze mois sur les aspects économiques, politiques et militaires de la défense du Canada. Ce cours est suivi par des officiers supérieurs de l'armée, par des fonctionnaires de l'État attachés aux forces armées, par des fonctionnaires de ministère du gouvernement et par quelques représentants de l'industrie. Il comporte une série complète de conférences données par d'éminents spécialistes en divers domaines, venant du Canada, des États-Unis, du Royaume-Uni et d'ailleurs. Le Collège organise en outre des voyages et des visites instructives dans certains endroits du Canada, des États-Unis, de l'Europe et du Moyen-Orient, afin de permettre aux étudiants de se mieux renseigner encore sur les conditions de vie et sur les influences qui s'exercent tant dans leur propre pays qu'à l'étranger. Ce cours, donné pour la neuvième fois, a débuté en septembre 1955 et s'est terminé en juillet 1956; il a été suivi par vingt-neuf élèves dont trois membres de la Marine royale du Canada, quatre de l'Armée de terre, quatre de l'Aviation royale du Canada et un du Conseil de recherches pour la défense. Sauf le ministère des Affaires extérieures qui avait délégué deux élèves, chacun des ministères et des organismes suivants était représenté par un élève: Défense nationale, Transports (air), Commerce, Gendarmerie royale du Canada, Radio-Canada, la Compagnie de téléphone Bell du Canada et le Pacifique-Canadien. On compte aussi un représentant de chacun des organismes suivants: la Marine royale, l'Aviation royale, l'Armée britannique, le ministère des Affaires extérieures du Royaume-Uni, la marine des États-Unis, l'armée de l'air des États-Unis, l'armée des États-Unis et le ministère des Affaires étrangères des États-Unis.